

● Relevé de décisions du Conseil d'administration

Réunion du
2 avril 2025

Sommaire

1.	Présents	3
2.	Documents de travail	5
3.	Ordre du jour	6
4.	Relevé de décisions	8

1. Présents

Participants avec voix délibérative

- M. Godefroy Beauvallet par le Président d'INRIA
- Mme Isabelle Amaglio-Terisse par le ministère en charge de l'industrie
- Mme Mireille Campana par le ministère en charge des communications électroniques
- M. Boris Dintrans nommé par le ministère en charge de la recherche
- M. Luc Saccavini par le Président d'INRIA
- M. Sébastien Almiron par le collège « bureaux d'enregistrement »
- M. Eric Lantonnet par le collège « bureaux d'enregistrement »
- M. Souleymane Oumtanaga par le collège international
- M. Nicolas Pawlak par le collège « utilisateurs »
- M. Paul Perpère par le collège « utilisateurs », ayant donné procuration à M. Godefroy Beauvallet

Participants avec voix consultative

- • M. Pierre Bonis, Directeur général, Afnic
- • M. Laurent Toutain, Président du Conseil scientifique

Autres participants

- • Mme Gabrielle Apfelbaum, Directrice Communication, Afnic
- • Mme Sophie Canac, Responsable gouvernance associative, Afnic
- • Mme Caroline Duval-Favre, Directrice Achats et Finance, Afnic
- • Mme Marianne Georgelin, Directrice Juridique, Afnic
- • Mme Emilie Turbat, Directrice marketing et commercial, Afnic

2. Documents de travail

- Convocation
- Liste des participants
- Ordre du jour
- Modèle de lettre de procuration
- Projets de résolutions soumises à l'approbation du conseil d'administration
- Support de présentation
- Procès-verbal de la réunion du 9 janvier 2025
- Tableau de bord de Février 2025
- Charte de nommage en mode correction
- Scénarios pessimistes plan 2025-2028

3. Ordre du jour

- Accueil et désignation du secrétaire de séance
- Approbation du PV du CA du 9 janvier 2025
- Point d'actualité et suivi des demandes exprimées en CA
- Tableau de bord au 28/02/2025
- Retour sur les comités de concertation du 27 mars
- Modification de la charte de nommage (LPM)
- Clôture des comptes 2024
 - Rapport du président du comité finances
 - Présentation des comptes 2024
 - Vote de la résolution d'approbation des comptes
- Evaluation du dernier objectif Codir 2024
- Evaluation atteinte PRGES 2024 et validation du PRGES 2025
- Actualités du Conseil Scientifique en 2025

- Projet Next Round
- Point association : adhésions, asso.afnic.fr
- Convocation et ordre du jour de l'Assemblée générale
- Calendrier des réunions
- Points divers

4. Relevé de décisions

Résolution 1 :

Approbation du compte-rendu du CA du 9 janvier 2025

Le Conseil d'Administration approuve le projet de compte-rendu de la réunion du 9 janvier 2025.

Résolution 2 :

Modification de la charte de nommage

Sur rapport des comités de concertation, et le Président du comité des politiques de registre informé, le conseil d'administration adopte les modifications des articles suivants de la Charte de Nommage :

Article 6.3 – Blocage de nom de domaine

Un nom de domaine fait l'objet d'une procédure de blocage dans les cas suivants :
[...]

– sur demande de l'autorité nationale de sécurité des systèmes d'information en application de l'article L. 2321-2-3 du code de la défense ; [...]

Article 6.5 –Transmission forcée

L'Afnic procède aux transmissions forcées de nom de domaine faisant suite : [...]

- à une demande de l'autorité nationale de sécurité des systèmes d'information en application de l'article L. 2321-2-3 du code de la défense, au bénéfice de l'autorité compétente ; [...]

Les détails ont été présentés dans le document en annexe.

Cette nouvelle version sera applicable à partir du 5 mai 2025.

Résolution 3 :

Arrêté des comptes 2024

Sur rapport du comité finances et gestion des risques, le conseil d'administration, après avoir examiné les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexes) tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de l'exercice de 572 106 euros, décide d'arrêter les comptes de l'exercice clos au 31/12/2024, incluant la dotation à la Fondation Afnic pour la Solidarité Numérique d'un montant de 1 472 848 euros.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale l'affectation au compte « autres réserves FDR » du résultat comptable positif de 572 106 euros.

Résolution 4 :

Plan de progrès RSE 2025

Le conseil d'administration approuve le plan de progrès RSE de l'Afnic pour 2025 consistant à :

- Réalisation d'au moins 80 % des actions du nouveau plan de progrès RSE établi suite à l'évaluation de suivi de déc. 2024
- Un bilan Carbone 2025 ne dépassant 600 tCO₂e

Résolution 5 :

Convocation et ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire

Le conseil d'administration autorise le Président à convoquer l'assemblée générale ordinaire des membres de l'Association le vendredi 6 juin 2025 à 10h00.

L'ordre du jour est :

- Ouverture par le président
- Désignation d'un secrétaire de séance et d'un scrutateur
- Rapport d'activité 2024
- Présentation des comptes annuels 2024
- Rapport du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice 2024 et affectation du résultat

- Vote de l'enveloppe globale 2026 de rétribution des administrateurs
- Election d'un administrateur représentant du collège international

L'assemblée générale se déroulera au CAMPUS CYBER – 5 Rue Bellini, 92800 Puteaux.

Fait à Guyancourt, le 2 avril 2025

Le président

L'administrateur

Le secrétaire de séance

Godefroy Beauvallet

Sophie Canac